



RÉFÉRENCIEMENT DATADOCK À L'USAGE DES ASSOCIATIONS

Vous accompagner pas à pas
pour le référencement de votre organisme
de formations

MAI 2019

LA LOI A CONFIE AUX FINANCEURS DE LA FORMATION CONTINUE LA RESPONSABILITE DU SUIVI ET DU CONTRÔLE DE LA QUALITE DES ORGANISMES DE FORMATION AVEC LESQUELS ILS TRAVAILLENT. LE RÉFÉRENCIEMENT DATADOCK DES ORGANISMES DE FORMATIONS S'INSCRIT DANS CET OBJECTIF.

Il est demandé à votre association - en sa qualité d'organisme de formation - de prouver qu'elle respecte les exigences de qualité dictées par la loi et qu'à ce titre les formations qu'elle organise sont "aptes" à intégrer les catalogues de référence des services de formation autrement dit des financeurs.

Colloquium vous propose dans ce guide une approche pas à pas pour compléter votre demande. Ce document a été réalisé sur la base d'un partage de notre propre expérience.

étape 0

AVANT DE COMMENCER, FAITES LE POINT

Pour référencer votre organisme de formation sur Datadock, vous allez devoir déclarer une ou plusieurs de vos formations et prouver que celles-ci respectent les 21 indicateurs de qualité définis par Datadock. Pour ce faire, vous allez répondre à plusieurs questions mais surtout, vous allez justifier vos réponses en téléchargeant des documents de preuve qui seront ensuite étudiés.

Quelques conseils pour bien démarrer

1. Identifiez la formation la plus "classique" que vous organisez ; celle que vous maîtrisez de bout en bout, même si elle ne concerne qu'un petit nombre de stagiaires.
GARDEZ EN TÊTE que c'est votre qualité d'organisme de formations que vous allez "datadocker", et non pas une formation ou un congrès en particulier. Il est donc judicieux de choisir comme base de votre déclaration Datadock, un événement simple dans sa structure.
2. Commencez à collecter les documents de preuve attendus (voir ci-dessous)
3. Démarrez rapidement le remplissage du formulaire en ligne et sans être "parfait". Il est possible d'y revenir autant de fois que nécessaire, sans contrainte de temps.

Voici une liste non exhaustive de documents à rassembler avant de vous lancer :

- Le programme préliminaire et/ou final
- Les conventions de formation
- Les convocations à la formation
- Les feuilles d'émargement
- Les statistiques de fréquentation
- Les quizz ou les tests qui auraient pu être réalisés pour l'évaluation des connaissances
- Le questionnaire de satisfaction adressé aux participants
- La synthèse des résultats du questionnaire de satisfaction
- La liste des intervenants
- La liste des abstracts
- Le livre des résumés
- La composition du ou des comités ayant permis l'élaboration du programme

Et plus largement :

- Toute communication que vous auriez pu adresser par mail ou par courrier pour faire la promotion de la formation ou du congrès
- Tout document que vous auriez pu remettre sur place aux participants
- Tout tableau statistique qui rend compte de l'activité
- Tout document qui atteste de l'installation matérielle que vous avez mise en place pour l'accueil de vos participants

**VOUS ÊTES PRÊT ?
DÉMARRONS
ALORS !**

étape 1

CRÉER VOTRE COMPTE SUR DATA-DOCK.FR

Pour créer un compte Datadock, vous devrez simplement renseigner plusieurs informations propres à votre association.

- Allez sur <https://www.data-dock.fr/>
- Sélectionnez la rubrique SE CONNECTER
- Cliquez sur CRÉER UN COMPTE
- Vous aurez alors 2 onglets à remplir :
Informations générales
et établissement principal

Documents à préparer avant de vous lancer

1. Numéro SIREN
2. Numéro SIRET
3. Numéro de déclaration d'Activité (NDA)
4. Code APE
5. Extrait de Kbis
de moins de 6 mois
si vous êtes une société
ou un extrait du répertoire SIREN
si vous êtes une association (disponible sur
<https://avis-situation-sirene.insee.fr/>).

The screenshot shows the Datadock website interface. At the top is a blue header with the Datadock logo and the text 'Datadock'. Below the header is a navigation bar with three tabs: 'Votre entreprise', 'Votre déclaration', and 'Glossaire'. The main content area is divided into two columns. The left column contains a sidebar with three items: 'Informations générales' (checked), 'Etablissement principal' (checked), and 'Vos autres entreprises'. The right column is titled 'Informations générales' and contains several input fields with labels: 'SIREN:', 'Nom commercial', 'Raison sociale', 'Groupe/Réseau', 'APE', 'Type d'organisme de formation', 'Site web', and 'Kbis ou autre justificatif'. Each label is followed by a horizontal input line.

Informations générales 

Etablissement principal 

Vos autres entreprises

Etablissement principal

Numéro de déclaration d'activité (NDA) :

SIRET

Etablissement siège

Adresse 1

Adresse 2

Adresse 3

Code postal

Ville

Mieux connaître l'OF

Domaine d'activité principal de l'OF

331 - Santé

Effectif permanent

Moins de 10 salariés

Modalité(s) de formations

Présentiel

Modalité(s) d'organisation

Non renseigné

Présentation :

[MODIFIER LES INFORMATIONS](#)

étape 2

DÉMARRER UNE NOUVELLE CERTIFICATION

- Allez sur l'onglet votre déclaration dans « Ajouter une nouvelle certification/un nouveau label qualité ».
Une liste de certifications et de labels va vous être proposée, il est probable qu'aucun de ces éléments ne vous parlent (notamment pour le secteur médical). Dans ce cas, ne choisissez "rien" ici et passez à la question suivante..
- Remplissez les différentes étapes dans la liste des critères.
- Vous devrez répondre aux différentes questions qui se présenteront à vous (nous allons les détailler par la suite) et vous devrez justifier vos réponses en fournissant des documents ou des informations en lien avec la formation que vous organisez.

BON À SAVOIR

- Vous devrez avoir téléchargé un ou plusieurs fichier(s) ou avoir fourni un lien à consulter avant de pouvoir valider une page.
- Le système n'acceptera pas l'absence de justificatifs sauf si vous avez sélectionné « Je ne suis pas concerné. ».
- Les justificatifs sont à télécharger au format PDF
- Ces justificatifs seront ensuite étudiés par Datadock qui les acceptera ou non. Si ces justificatifs ne semblent pas suffisants, vous serez orienté pour affiner votre réponse et soumettre de nouveaux justificatifs.

Vous pouvez compléter les 21 critères en plusieurs fois. Mais n'oubliez pas de sauvegarder votre saisie régulièrement



CRITÈRE 1

Indicateur 1.1 : Capacité de l'OF à produire un programme détaillé pour l'ensemble de son offre, et de l'exprimer en capacités ou compétences professionnelles visées

Description : Les publics visés par le congrès XXX sont les différents acteurs du secteur de XXXX en France et ou à l'étranger : professeurs, docteurs, infirmiers, kinésithérapeutes dans les CHRU, CHU, CH, APHP.

Le comité scientifique est composé de différents professionnels, chacun spécialisé dans une sur-spécialité. Il élabore le programme basé sur toutes les avancées et sujets d'actualités pour répondre au besoin de formation de tous les participants.

Les différents formats des sessions répondent à un objectif pédagogique spécifique : formation théorique (communications orales ou plénières) et formation pratique (ateliers ou sessions interactives).

Les participants peuvent consulter les résumés des interventions dans l'application mobile pendant l'évènement et sur le site à l'issue du congrès.

Un questionnaire est envoyé aux participants afin d'évaluer la qualité pédagogique du contenu délivré en sessions.

Ajouter des modes de preuve

- Programme final de l'évènement comprenant les objectifs, les compétences visées, le public concerné, le contenu détaillé, les moyens pédagogiques et les techniques d'encadrement, les moyens pour suivre l'exécution de la formation et en apprécier les résultats.
- Livre des résumés
- Page de présentation du congrès sur votre site web

Dans ce document, nous avons pris l'exemple d'un congrès scientifique. A vous de l'adapter à votre événement

Voici quelques exemples illustrant le type de documents attendus

CRITÈRE 1

Indicateur 1.2 : Capacité de l'OF à proposer des parcours personnalisés/à la carte, à prendre en compte les spécificités des individus et à déterminer les prérequis

Description : La formation et les sessions proposées s'adressent à différents types de publics : public 1, public 2 etc... Des comités composés de représentants de chacun des publics sont constitués afin d'assurer la représentativité et de s'assurer que les besoins de formation de chacun sont pris en compte.

Les parcours et offre de formation par public sont diffusés comme suit :

- le site web du congrès avec le programme
- des emailings d'informations à destination des différents publics,
- un appel à communication pour soumettre une communication
- une application sur smartphone où le participant retrouve tout le programme avec la possibilité de créer son programme type, et l'envoi de push dédiés.

Ajouter des modes de preuve

- Fichier page accueil application congrès
- Fichier d'un emailing type
- Lien de la page inscription sur le site congrès

Indicateur 1.3 : Capacité de l'OF à décrire l'adaptation des modalités pédagogiques aux objectifs de la formation

Description : Pour pouvoir répondre aux attentes des participants, la formation s'appuie sur des sessions aux formats différents :

- Les abstracts via la soumission d'une communication affichée et/ou discutée
- Les ateliers qui sont axés sur la pratique
- Les conférences qui ciblent davantage la discussion, les échanges sur les pratiques
- les plénières qui relaient les recommandations et des normes de la profession

Ajouter des modes de preuve

- Fichier du synopsis du programme
- Lien du programme sur le site web

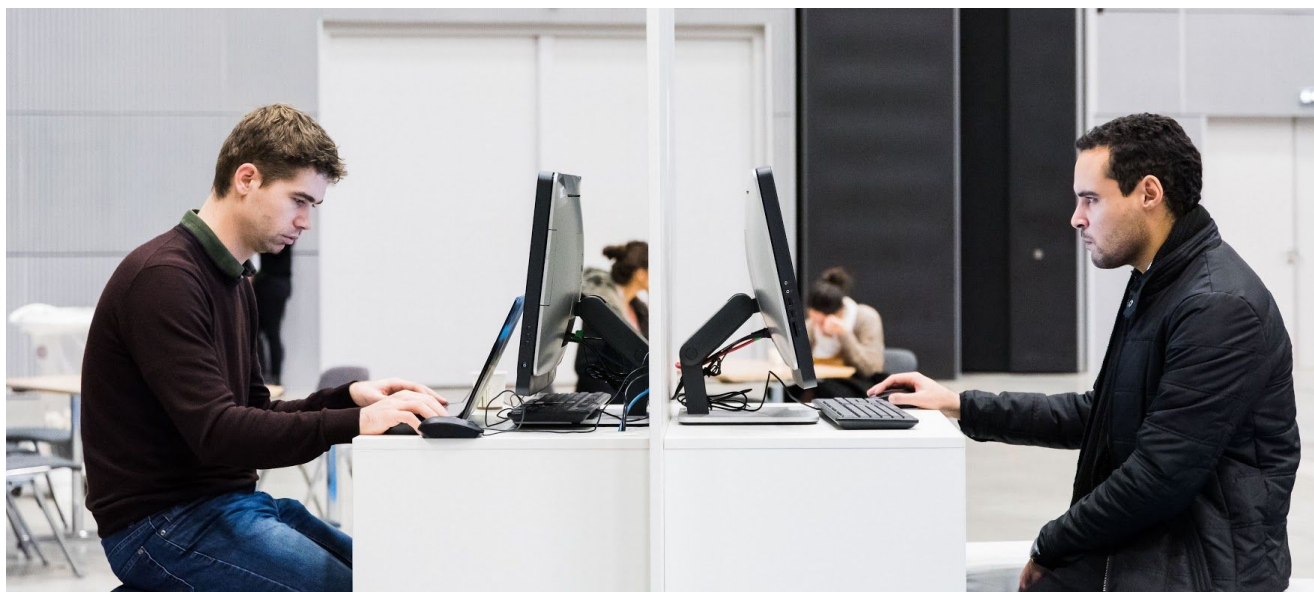
CRITÈRE 2

Indicateur 1.4 : Capacité de l'OF à décrire les procédures d'évaluation à la sortie

Description : Pour participer au congrès il faut être Médecin, c'est le pré-requis à indiquer au moment de l'inscription. Les professionnels doivent d'ailleurs fournir leur numéro RPPS. La formation médicale continue étant basée sur l'échange des pratiques, le congrès est avant tout un partage de connaissances entre professionnels via des sessions durant lesquelles les animateurs font part de leurs résultats cliniques et avancées de recherche. L'évaluation de la formation des participants se fait à l'issue du congrès via un questionnaire d'évaluation de la qualité du contenu scientifique et pédagogique du congrès. Les participants peuvent également être évalués lors de sessions interactives, à la discrétion du modérateur qui peut demander aux participants de répondre à des questionnaires en session (avant/après diffusion du contenu)

Ajouter des modes de preuve

- Liste des questions obligatoires à l'inscription permettant d'attester de la profession
- Extrait de la base d'inscrits
- Fichier du question de satisfaction
- Export des sessions interactives



CRITÈRE 2

Indicateur 2.1 : Capacité de l'OF à décrire les modalités d'accueil et d'accompagnement

Description : Le congrès est organisé tous les ans dans une ville différente, dans des centres de congrès différents. N'étant pas propriétaires des lieux, nous n'éditions pas de règlement intérieur, mais respectons celui fourni par le centre d'accueil.

Chaque participant s'inscrit au congrès via le site d'inscription. Il est accueilli à son arrivée sur place, ou un badge d'accès lui est remis. Le port de ce badge est obligatoire pour le participant afin d'accéder aux sessions du congrès et à l'espace d'exposition. Le service de sécurité en place vérifie le bon port du badge. L'obligation du port du badge est répétée sur les différents supports de communication du congrès.

Ajouter des modes de preuve

- Document faisant mention de l'obligation du port du badge
- Règlement intérieur de Palais des Congrès
- Visuel du badge

Indicateur 2.2 : Capacité de l'OF à décrire la conformité et l'adaptation de ses équipements et locaux

Description : Le congrès se déroule dans un palais des congrès qui a mis en place tous les dispositifs adéquats pour répondre à la réglementation d'accueil du public.

Des agents SSIAP sont systématiquement présents sur le congrès, et un chargé de sécurité veille aux respects des normes des zones construites pour l'événement. Nous vérifions et validons que tout est conforme pour respecter la réglementation.

Ajouter des modes de preuve

- Devis du chargé de sécurité sur place
- Extrait du règlement de sécurité du Palais des Congrès
- Cahier des charges logistique pour la sélection des lieux
- Briefing hôtesses

CRITÈRE 2

Indicateur 2.3 : Comment mettez-vous en œuvre une démarche d'amélioration continue dans votre organisme ?

Description : Nous prenons en compte les questionnaires d'évaluation avec la remontée des indicateurs de satisfaction pour un suivi et la prise en compte des remarques. Nous étudions également, avant l'élaboration du programme du congrès, les statistiques de fréquentation des sessions des années précédentes. Nous adaptons les sujets en fonction de ce que les participants apprécient.

Ajouter des modes de preuve

- Fichier questionnaire de satisfaction
- Synthèse des résultats du questionnaire de satisfaction
- Fichier statistiques de fréquentation des salles

Indicateur 2.4 : Capacité de l'OF à décrire les modalités de contrôle de l'assiduité des stagiaires (présence physique ou à distance)

Description : Des hôtesses réalisent des scan en entrée de salle . Les congressistes doivent présenter leur badge en entrée et en sortie. Ce système est équivalent à une feuille d'émargement.

Ajouter des modes de preuve

- Feuille d'émargement par demie journée
- Liste des inscrits de l'édition précédente ayant retiré leur badge
- Devis pour installation de système d'accueil intégrant les scanners

CRITÈRE 2

Indicateur 2.5 : Capacité de l'OF à décrire l'évaluation continue des connaissances et compétences acquises du stagiaire

Ici nous avons coché **Je ne suis pas concerné**

Description : Il est difficile d'évaluer des acquis qui concernent la pratique clinique d'un professionnel de santé. L'échange en médecine reste le meilleur moyen de progresser et d'acquérir des connaissances supplémentaires. Le congrès se veut un lieu de partage où chacun identifie parmi les connaissances actuelles celles qui sont applicables ou pas dans leurs pratiques professionnelles.

Certaines sessions intègrent du vote interactif pour augmenter les acquis.

Ajouter des modes de preuve

Ici ce n'est pas nécessaire puisque nous avons coché **Je ne suis pas concerné**



CRITÈRE 3

Indicateur 3.1 : Capacité de l'OF à décrire les moyens et supports mis à disposition des stagiaires

Description : Différents supports et moyens sont mis à disposition des participants : une application mobile, des enregistrements vidéo des sessions, les abstracts du congrès

Ajouter des modes de preuve

- Fichier page appli du congrès
 - Lien vers page programme sur le site web congrès
 - Lien vers page vidéothèque sur le site web client
-

Indicateur 3.2 : Capacité de l'OF à décrire ses moyens d'encadrement pédagogiques et techniques

Description : Les intervenants aux différentes sessions sont des professeurs et médecins, infirmiers etc qui sont les plus actifs dans le domaine évoqué. Les orateurs sont considérés comme des référents sur le sujet pour lequel ils interviennent. Ils sont reconnus nationalement et internationalement et publient régulièrement des papiers dans les plus prestigieuses revues scientifiques de la spécialité.

La partie technique est gérée par un PCO (organisateur professionnel de congrès) qui organise tous les aspects logistiques, techniques : accueil des participants, équipement des salles, déjeuners, hôtellerie etc..

Ajouter des modes de preuve

- Liste des invités modérateurs/orateurs
- Lien vers la page contact sur le site web congrès

CRITÈRE 4

Indicateur 4.1 : Capacité de l'OF à s'assurer des compétences pédagogiques et techniques des formateurs et de leur expérience.

Ici, nous avons coché **Je ne suis pas concerné**

Description : L'évaluation de la compétence d'un médecin sur un sujet se fait par les papiers qu'il publie dans les revues scientifiques de sa spécialité. Tous ces papiers sont regroupés dans PubMed et c'est ce qui constitue en médecine la meilleure évaluation des compétences d'un praticien. Le CV peut apporter un éclairage complémentaire sur la capacité d'un médecin de parler d'un sujet ou d'un autre.

Ajouter des modes de preuve

Ici ce n'est pas nécessaire puisque nous avons coché **Je ne suis pas concerné**

Indicateur 4.2 : Capacité de l'OF à attester des actions de formation continue du corps de formateurs ou du formateur indépendant

Ici nous avons coché **Je ne suis pas concerné**

Description : Par la force des choses, si un orateur ne publie plus de papier, il n'est plus dans la course, il ne sera donc pas sélectionné pour être orateur lors du congrès. Le statut d'orateur n'est pas attribué comme celui d'un formateur. Les orateurs sont choisis en fonction de l'actualité et de leur compétence sur le sujet

Ajouter des modes de preuve

Ici, ce n'est pas nécessaire puisque nous avons coché **Je ne suis pas concerné**

CRITÈRE 4

Indicateur 4.3 : Capacité de l'OF à produire des références

Ici nous avons coché **Je ne suis pas concerné**

Description : Nous avons le retour des questionnaires de satisfaction ce qui constitue un important panel de référence.

Ajouter des modes de preuve

- Fichier questionnaire de satisfaction
- Fichier synthèse questionnaires de satisfaction
- Fichier liste des participants



CRITÈRE 5

Indicateur 5.1 : Capacité de l'OF à communiquer sur son offre de formation et CGV

Description : La diffusion de l'information sur le congrès se fait via différents outils de communication :

- Le site web qui reprend toutes les informations pratiques (inscriptions, programme, sponsoring, accès, etc....)
- Le programme préliminaire
- Des emailings d'informations avec des newsletters sur le congrès
- L'application mobile du congrès

Ajouter des modes de preuve

- Exemple d'emailing destiné à la promotion
- Lien vers la page d'accueil du site web
- Lien vers la page d'inscription
- Formulaire d'inscription et CGV.

Indicateur 5.2 : Capacité de l'OF à produire des indicateurs de performance

Ici, nous avons coché **Je ne suis pas concerné**

Description : Il n'existe pas d'examen évaluant régulièrement les connaissances des médecins dans leur spécialité. Ils ont en revanche une obligation de formation continue (serment d'Hippocrate) pour offrir à leur patient le meilleur soin possible en fonction des connaissances actuelles. Nous considérons que si tous les professionnels viennent se former sur le congrès, c'est qu'ils y trouvent la matière et les nouveautés scientifiques pour mettre à jour leurs connaissances et leurs pratiques.

Ajouter des modes de preuve

Ici, ce n'est pas nécessaire puisque nous avons coché **Je ne suis pas concerné**

CRITÈRE 5

Indicateur 5.3 : Capacité de l'OF à contractualiser avec les financeurs (OPCA, Fongecif, Pôle Emploi, Conseils régionaux...)

Description : Le financement du congrès se fait via les laboratoires et partenaires de l'industrie et les inscriptions au congrès. Les droits d'inscriptions sont moins élevés que le coût réel car une partie est absorbée par l'industrie. Le congrès s'autofinance totalement

Ajouter des modes de preuve

- Fichier page inscription du site web congrès
 - Fichier page partenaires du site web congrès
-

Indicateur 5.4 : Capacité de l'OF à décrire son / ses périmètre(s) de marché

Description :

Sur chaque édition du congrès des statistiques sont réalisées sur différents critères :

- nombre de participants par catégorie
- nombre de participants par mode d'exercice .

Cela permet d'avoir une connaissance fine du type de participant

Ajouter des modes de preuve

- Fichier Statistiques inscriptions finales

CRITÈRE 6

Indicateur 6.1 : Capacité de l'OF à produire des enquêtes de satisfaction systématiques et formalisées des actions de formation auprès des stagiaires

Description : Un questionnaire de satisfaction est envoyé à chaque participant. Les réponses sont ensuite synthétisées et analysées pour pouvoir améliorer les points faibles et répondre au mieux aux attentes des participants

Ajouter des modes de preuve

- Fichier questionnaire de satisfaction
 - Fichier synthèse questionnaires de satisfaction
-

Indicateur 6.2 : Capacité de l'OF à décrire les modalités de recueil de l'impact des actions auprès des acheteurs de l'action (client, entreprise, RH, manager)

Ici, nous avons coché **Je ne suis pas concerné**

Description : Les participants étant pour la plupart des médecins libéraux et donc à leur compte, il n'y a pas de prescripteurs. Pour les participants hospitaliers, nous n'avons pas accès aux prescripteurs la plupart du temps.

Indicateur 6.3 : Capacité de l'OF à partager les résultats des évaluations avec les parties prenantes (formateurs, stagiaires, financeurs, prescripteurs) dans un processus d'amélioration continue

Description : Cela se fait par la publication des résultats, entre autre les statistiques, que nous transmettons aux exposants/sponsors via des réunions dédiées, et au comité scientifique également via des réunions.

Ajouter des modes de preuve

- Fichier debriefing/statistiques pour la réunion sponsors
- Fichier statistiques de fréquentation des salles



colloquium

collective minds